



Communiqué de presse

Poxel fait le point sur sa situation financière pour le 1^{er} trimestre 2025 et annonce le report de la publication de ses résultats annuels 2024

- La non-adoption des principales délégations financières lors de l'Assemblée Générale Mixte du 11 février 2025 a créé une situation défavorable et incertaine quant à la poursuite des activités de la Société
 - Cas de défaut lié à cette non-adoption au titre des accords de financement avec IRIS et IPF Partners, donnant la possibilité à chacun d'eux d'exiger le remboursement immédiat de leurs emprunts obligataires respectifs (respectivement d'un montant de 4,3 millions d'euros et de 13,4 millions d'euros au 31 mars 2025)
 - Avec une position de trésorerie de 2 millions d'euros au 31 mars 2025, la Société ne serait pas en mesure d'honorer ses obligations de remboursement, ce qui compromet considérablement sa continuité d'exploitation
 - Le Conseil d'Administration et la Direction sont en négociations actives avec les créanciers de Poxel afin d'identifier des solutions potentielles
- En attendant l'issue des négociations en cours avec ses créanciers, la Société reporte l'approbation et la publication de ses comptes annuels 2024

LYON, France, le 16 avril 2025 - POXEL SA (Euronext : POXEL - FR0012432516), société biopharmaceutique au stade clinique développant des traitements innovants pour les maladies chroniques graves à physiopathologie métabolique, dont la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (MASH) et les maladies métaboliques rares, publie aujourd'hui sa position de trésorerie au 31 mars 2025, fait un point sur sa situation financière et l'avancement des négociations en cours avec ses créanciers, et annonce le report de l'approbation et de la publication de ses résultats annuels 2024, en attendant l'issue des négociations en cours.

Trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés (non-audités)

Au 31 mars 2025, le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie consolidés s'élevait à 2 millions d'euros (2,1 millions de dollars¹), contre 3,7 millions d'euros au 31 décembre 2024.

¹ Converti au taux de change au 31 mars 2025



EUR (en milliers)	T1 2025	T4 2024
Trésorerie	1 958 ⁽¹⁾	3 657 ⁽²⁾
Équivalents de trésorerie	-	-
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 958	3 657

⁽¹⁾ Y compris 550 milliers d'euros correspondant aux liquidités détenues sur des comptes bancaires en fiducie-sûreté afin de garantir leur financement pendant plusieurs années, conformément à l'accord de monétisation des redevances

⁽²⁾ Excluant le dépôt d'OrbiMed de 4,8 millions d'euros (5 millions de dollars) ayant été affecté, au cours du premier trimestre 2025, au remboursement de la dette d'IPF Partners conformément au contrat d'emprunt obligataire

Risque financier et point sur les négociations

La non-adoption des délégations financières par l'Assemblée Générale Mixte du 11 février 2025, et, notamment, celle relative à l'émission d'actions nouvelles en remboursement des ORANE détenues, ou à émettre et détenues par IRIS, constitue un cas de défaut au titre des accords de financement obligataires contractés auprès d'IRIS et d'IPF Partners permettant à chacun d'entre eux d'exiger le remboursement immédiat de leurs emprunts obligataires respectifs (respectivement d'un montant de 4,3 millions d'euros et de 13,4 millions d'euros au 31 mars 2025).

Depuis lors, le Conseil d'administration et la Direction de Poxel mènent activement des négociations avec les créanciers de la Société dans le but de convenir d'une solution de restructuration permettant d'assurer la continuité d'exploitation de la Société. En parallèle, la Société poursuit également des discussions avec plusieurs partenaires potentiels pour le développement de son portefeuille de produits.

Malgré la récente restructuration de la dette de la Société rendue possible notamment par l'opération de monétisation avec OrbiMed et sur la base de la position de trésorerie au 31 mars 2025, les perspectives financières de Poxel restent très contraintes, avec un horizon de trésorerie estimé à ce jour entre mi- et fin du second trimestre 2025, dépendant de l'issue des discussions avec les créanciers de la Société. La situation et l'incertitude quant à l'issue des négociations en cours constituent un risque significatif sur la continuité d'exploitation de la Société.

Compte tenu de l'impact potentiel des négociations sur les états financiers de la Société, Poxel annonce le report de l'approbation et de la publication de ses résultats annuels 2024, initialement prévues le 22 avril 2025. Une nouvelle date sera communiquée dès la finalisation des négociations.



À propos de Poxel

Poxel est une **société biopharmaceutique dynamique au stade clinique** qui s'appuie sur son expertise afin de développer des **traitements innovants contre les maladies métaboliques**, dont la **stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique** (MASH) et certaines maladies rares. Pour le traitement de la MASH, le **PXL065** (R-pioglitazone stabilisée par substitution au deutérium) a atteint son critère principal d'évaluation dans une étude de phase II (DESTINY-1). Dans les maladies rares, le développement du **PXL770**, un activateur direct, premier de sa classe, de la protéine kinase activée par l'adénosine monophosphate (AMPK), est centré sur l'adrénoleucodystrophie (ALD) et la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD). **TWYMEEG®** (Imeglimine), produit premier de sa classe de médicaments, qui cible le dysfonctionnement mitochondrial est désormais commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon par Sumitomo Pharma et Poxel prévoit de recevoir des redevances et des paiements basés sur les ventes. Sumitomo Pharma est le partenaire stratégique de Poxel pour l'Imeglimine au Japon. Poxel est cotée sur Euronext Paris, son siège social est situé à Lyon, en France, et la Société dispose de filiales à Boston aux États-Unis, et Tokyo au Japon.

Pour plus d'informations : www.poxelpharma.com.

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. La Société n'est pas responsable du contenu de liens externes mentionnés dans ce communiqué de presse.

Contacts - Relations investisseurs / Médias

NewCap
Aurélie Manavarere, Théo Martin / Arthur Rouillé
investors@poxelpharma.com
+33 1 44 71 94 94